

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024041211

Séance du 12/04/2024

Référence
2024041211

Objet de la délibération
VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
20	19	19

Date de la convocation
06/04/2024

Date d'affichage
06/04/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 13/04/2024

Et

Publication ou notification du :
13/04/2024

L' an 2024 le 12 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de notre Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE RECEPTION DE LA MAIRIE sous la présidence de Thierry ROLLAND, Maire.

Présents : Mmes : BONNEEL Audrey, CARPENTIER Florine, PROUVEUR/LOZINGUEZ Aurore MM : DEFFONTAINE Bernard, D'HULST Thierry, DUPAS Philippe, FAUCHILLE Patrice, FOUQUART Paul, JOLY Julien, JONVILLE Yves, LEPERS Jean-Pascal, ROLLAND Thierry, SELOSSE Olivier .

Excusés : HARDY Nicole ayant donné procuration à LEPERS Jean-Pascal, POULAIN/DEFFRENNES Brigitte ayant donnée procuration à JONVILLE Yves, DE LA BARRE DE NANTEUIL Christian ayant donné procuration à PROUVEUR Aurore, REFFAS Alain ayant donné procuration à ROLLAND Thierry, LIEVAIN Michel ayant donné procuration à FOUQUART Paul, FLEUROUX/TORCK Stéphanie ayant donné procuration à D'HULST Thierry.

Absent non excusé : LEBRUN/BOCQUET Nathalie

A été nommé(e) secrétaire : PROUVEUR/LOZINGUEZ Aurore

Objet de la délibération : VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune de Willems a été sensibilisée sur le sujet des greffes d'organes, notamment par l'intermédiaire du conseil Greffes+ représenté par Mr François DELANNOY ;

Considérant que le don d'organes est un geste de fraternité ;

Considérant qu'en dépit des efforts des associations militantes, des équipes de professionnels et du Ministère de la santé, le nombre de greffes réalisé chaque année reste insuffisant ;

Considérant le souhait de la commune de Willems de promouvoir le don d'organes par toutes les actions permettant d'informer ses concitoyens sur cette cause de solidarité afin d'accroître le nombre de greffes et de réduire le décès dus aux manques de greffons en :

- développant une véritable culture du don à l'intérieur de la commune,
- promouvant le ruban vert, symbole du don d'organes et de remerciements aux donateurs et à leurs proches.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de faire de la ville de Willems une "Ville Ambassadrice du don d'organes", par l'apposition notamment de panneaux "Ville Ambassadrice du don d'organes" aux entrées de la Commune ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la chartre "VADO" ci-jointe.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/04/2024
Le Maire,

La secrétaire de séance,

Thierry ROLLAND.



Aurore PROUVEUR.